



## Audio CHS informel du 25 mai Compte-rendu

### Point sur le PRA et son évolution:

C'est la dernière semaine pour que les agents soient positionnés en présentiel ou TT.

### Tour de table des ESI :

#### Poitiers :

27 télétravailleurs, 82 agents en présentiels et 30 en autres positions

Toutes les missions sont assurées et reprennent activement, le roulement au PTS fonctionne parfaitement (alternance présentiel et TT)

Distribution de Tiny et autres matériels aux agents empêchés (fragiles, garde enfants) ou ayant des difficultés de transport en commun.

CID excentrés: sur 4 CID pas de demande de TT, adaptation des missions pour des cas particulier (CID17 agent Rochefort) .

#### Limoges :

30 agents en TT, 60 % en présentiel, 3 ASA30 (santé fragile sur mission non télétravaillable, garde d'enfant partielle)

CID19 alternance garde enfant et TT pour un collègue

CID 23 en présentiel

#### Toulouse :

Priorité de dotation aux empêchés , reste quelques agents en ASA30.

Alternance présentiel /TT lorsque le bureau est trop petit ou lorsqu'il y a des difficultés de transport.

Concernant la CID31 et ENFIP : attente de livraison de matériel et attente de récupération des portables des stagiaires.

#### Bordeaux :

ESI : 83 présentiels, 45 TT, 6 ASA30 (1 ou 2 seront maintenus car il n'est pas possible de les équiper)

CID64 : Les agents bénéficient d'un nouvel espace pour permettre la distanciation

Siège : 11 présentiels, 3 TT et encore des agents en ASA30

## **Rappel sur les différentes situations des agents durant cette période :**

- personnes non empêchées → TT ou présentiel

- personnes empêchées garde d'enfant

→ si l'établissement est fermé, le parent conserve l'ASA30 (a/c du 2 juin une attestation de l'école ou de la mairie sera demandée)

→ si l'établissement est ouvert mais que le parent souhaite garder l'enfant il pose un congé

- personnes empêchées car fragiles (11 cas à la DISI)

→ télétravail

→ ASA30 pour ceux qui sont sur des missions non télétravaillables ou qui ne sont pas autonomes dans leur travail

## **Le télétravail :**

L'objectif est 1/3 de TT et 0 ASA30.

Le directeur explique que le télétravail en permanence trouve ses limites, il est temps de reconstruire l'esprit d'équipe. Au cours du mois de juin, tout en respectant la sécurité, il faudra revoir tous les agents pour avoir un retour d'expérience de cette période.

Le directeur rappelle la nécessité de repenser notre organisation, quel poste de travail pour demain ? Certainement un portable mais pas pour tous car le marché est contraint.

Régularisation d'ASA 30 en TT pour des agents suspendus:

Ne seront régularisés que les agents suspendus sur missions prioritaires et à qui le chef de service ou de division aura demandé une disponibilité.

Si ces conditions ne sont pas requises il n'y aura pas de régularisation.

Le directeur indique qu'il souhaite travailler dans l'équité et éviter toutes ambiguïtés.

## **Ordonnance congé ASA**

Nous attendions tous la déclinaison DGFIP de l'ordonnance du 15 avril et quelle ne fut pas notre surprise de découvrir l'information publiée seulement sur l'intranet local. Bien sûr nous sommes censés regarder ce site mais nous n'y sommes pas fixés en permanence. Devant les interrogations et les attentes des agents un mail aurait assuré à chacun d'avoir l'information en temps réel.

Cette publication faisait l'objet de quelques erreurs et imprécisions que nous avons tenté d'éclaircir lors de cette audio. Depuis nous avons constaté que la publication avait été corrigée, complétée.

## **Règle d'arrondis :**

Le Directeur a choisi la règle d'arrondi qu'il qualifie de « normale » à savoir :

si 1,6 J ponctionné on arrondi à 1,5J

Si 1,74 J ponctionné on arrondi à 1,5J

Si 1,80 J ponctionné on arrondi à 2J

D'autres directions ont fait un choix différent en optant pour un calcul plus favorable aux agents.

Une première réponse nous avait été faite qui allait dans ce sens mais notre directeur en a décidé autrement.

Le DISI répète à chaque audio qu'il n'est pas là pour nous prendre des congés, peut-être pourrait-il réviser sa position sur le sujet.

### **Autres précisions :**

Il semble que dans SIRHIUS des ASA30 soient positionnées sur des week-end ? Pas d'incidence.

Fongibilité entre les 2 périodes ? Non les 2 périodes sont étanches, le calcul est effectué sur le nombre d'ASA30 par rapport aux jours ouvrés dans chaque période.

Quid des jours maladie pris dans la période de confinement ? Ils ne sont pas ajoutés aux ASA30

### **Procédure de régularisation :**

Concernant la procédure , un mail doit être envoyé aux agents pour leur demander de vérifier dans SIRHIUS leur situation. La semaine suivante les ARTT seront ponctionnées pour la 1ère période, après le 31 mai pour la 2ème.

Le jour de l'audio nous étions encore en attente de l'instruction concernant les primes, le directeur n'a pas répondu sur ce sujet, depuis la note est parue, n'hésitez pas à nous faire remonter vos préoccupations sur ce sujet.

### **Report de congés 2019**

Durant toute la période de confinement, régulièrement dans les audios CHS, nous avons questionné la direction sur ce sujet.

En début de confinement la solution proposée fut de retarder la date butoir puis au fil du temps nous avons été rassuré car il y avait la possibilité de mettre ces jours au CET.

Dans une communication du Ministère , nous apprenons le 20 mai que la date butoir est passée et que c'était le 3 mai, que ces jours sont perdus et que le sujet est clos.

Cette attitude est détestable et méprisante pour les agents concernés.

Notre directeur attend encore des instructions officielles de la DG sur ce sujet mais il ne manque pas de nous rappeler que les reports sont une exception à la règle, c'est une facilité et que les agents devraient prendre ces jours en tout début d'année. Il reconnaît tout de même la maladresse.

Comme pour les arrondis nous espérons qu'une souplesse pourra être adoptée afin de ne pas infliger de double peine à une partie des agents.

### **Questions diverses :**

#### **Certains agents se voient remis en ASA alors qu'ils étaient revenus en présentiel, pourquoi ?**

Le directeur répond que c'est des agents qui n'ont pas pu avoir de matériel, la notion de roulement n'existe plus.

#### **Cid 82 souci de circulation d'air dans les bureaux :**

Les agents on constaté un problème d'odeur et ont quelques inquiétudes concernant le renouvellement de l'air par la climatisation. La direction de l'ESI explique que c'est bien de l'air neuf qui est amené, le débit est correct et une maintenance doit avoir lieu dans les prochains jours.

Le Directeur demande que l'ESI s'assure que tout soit conforme aux préconisations.

### **Interrogation sur l'hygiène à la cité de Bordeaux :**

Certains agents ne voyant pas le personnel de ménage faire le nettoyage des poignées, des boutons d'ascenseur et autres nettoyages préconisés durant le COVID s'interrogent. Le directeur n'a constaté aucun manquement à son étage mais il précise qu'il aura la semaine prochaine une réunion avec la gestion cité où le sujet pourra être évoqué.

### **Interdiction de regroupement en extérieur sur Poitiers :**

Interdiction aux agents de regroupement à l'extérieur du bâtiment, la direction justifie et maintient la mesure en expliquant que l'on ne peut autoriser un regroupement alors qu'on demande la distanciation à l'intérieur du bâtiment.

### **CID et respect des gestes barrière :**

- Certains agents CID ont constaté que lors de déplacement des collègues ne respectaient pas les gestes barrière. La direction demande aux agents de porter le masque pour chaque déplacement (notion de respect de soi). Si un problème est remonté, le RRA est là pour faire un rappel à son homologue de la DDFIP, ne pas hésiter à renouveler le message si nécessaire.

### **Restauration :**

- BDX : réouverture le 3 juin
- Poitiers : avec l'augmentation d'agents en présentiel, le système de plateau repas devient lourd. L'ESI a décidé que la gestion des plateaux serait assurée par le SPRC et que les plateaux seraient pris en salle de restauration avec une capacité de 20 à 25 personnes.
- Toulouse : toujours un système de plateaux repas commandables et réservables.
- Limoges : la cantine a réouvert le 12 mai avec juste 2 entrées, 2 plats chauds et 2 desserts à choisir sur place le jour même.

### **Garde d'enfants durant l'été:**

l'EPAF a maintenu ses colonies en France mais pas à l'étranger.

Le ministère pourrait proposer des colonies...

### **Instances paritaires :**

Elles se tiendront sur le principe d'audio

CHS reporté au 24 juin

CTL reporté au 26 juin inclura les informations concernant le mouvement de mutation

CAPL recours en septembre ou octobre

A noter que le report de CAPL n'a aucune incidence sur la procédure des recours hiérarchiques.

Prochaine Audio le 8 juin à 15H45.

**N'hésitez pas à faire remonter vos questions ou remarques afin que nous puissions les évoquer lors de la réunion.**